

QUI SOMMES-NOUS ?

Le SAAAS est placé sous la responsabilité juridique et morale de l'**Association des PEP Sud Rhône Alpes** (loi 1901, association sans but lucratif) dont le siège est au **34 rue Gustave Eiffel .26 000 VALENCE.** . Tél : 04 75 41 21 88.

Le service existe depuis 2005, son financement est assuré par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM)

FONCTIONNEMENT

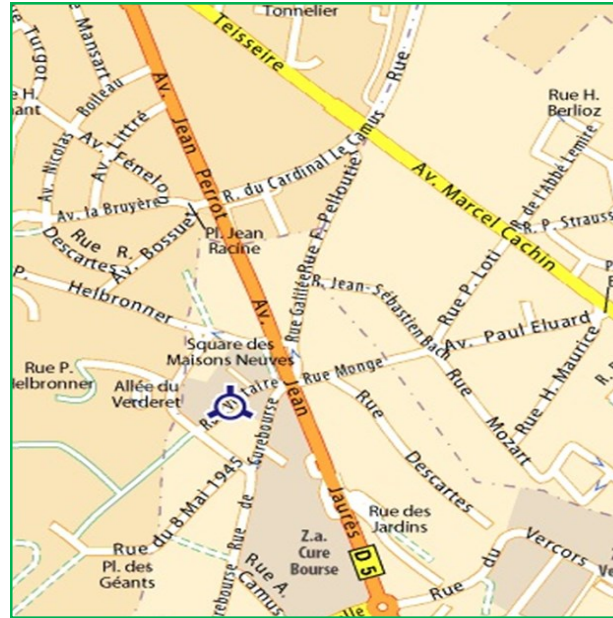
L'orientation vers le SAAAS peut être sollicitée par : les parents, la PMI, le milieu hospitalier, le médecin traitant ou spécialisé, l'institution scolaire.

Suite à l'**ORIENTATION** réalisée par la Commission Départementale de l'Autonomie (CDA) de la maison départementale de l'autonomie l'**ADMISSION** est prononcée à l'issue d'une rencontre entre la famille et la direction. **Conformément à la loi 2002-02 rénovant** l'action sociale et médico-sociale et la loi 2005-102 du 11 février 2005

Le service à vocation départementale accompagne des enfants et jeunes malvoyants et aveugles dès l'âge de 3 ans à 20 ans et fonctionne en file active.

Le service intervient sur le département de l'Isère. Il est ouvert sur la période « année scolaire »

COMMENT VENIR ?



Coordonnées GPS :

45°9'52.81 "N - 5°44'30.79"E

**Accès bus : ligne C4 ,
arrêt Maisons Neuves**

**Accès voiture par la rocade sortie 5
Eybens direction Grenoble, tourner à
gauche avant l'hôtel Kyriad.**

Jours et heures d'ouverture

Du lundi au jeudi de

8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

le Vendredi jusqu'à 16h00



SAAAS 38

Service d'Aide à
l'Acquisition de l'Autonomie
et à la Scolarisation

regarder lumière plan incliné tableau livre pupitre écrire penser
déficients visuels scanner agrandissement emboseuse
logiciels voir braille ordinateur agrandis synthèse vocale
3D lire loupe lunettes tactile dessiner dictée vocale lignage
Construire clavier organiser s'habiller compenser
cahier réfléchir mémoriser déplacements sécurité adapter

4 rue Voltaire

38 320 EYBENS

TEL : 04 76 03 11 79

mail : safep-saaas38@lespepsra.org



LE PUBLIC CONCERNÉ

Jeunes déficients visuels âgés de 3 à 20 ans ayant une notification de la MDA

L'ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

De multiples compétences s'articulent pour un suivi de qualité

Directrice, Directeur adjoint
Secrétaire de direction
Assistante de service social
Ophtalmologiste
Orthoptiste
Psychologue
Ergothérapeute
Instructrice de locomotion
Psychomotricienne
Educatrice spécialisée
Educatrice scolaire braille
Les services généraux sont assurés par l'agent d'entretien

LE PROJET & LA COORDINATION

Un projet individualisé d'accompagnement (PIA) co-décidé avec l'enfant, le jeune et ses représentants légaux est **mis en œuvre selon les ressources disponibles**.

Ce projet vise à répondre aux besoins repérés et aux attentes des familles **dans une approche globale coordonnée**.

L'ACCOMPAGNEMENT PROPOSÉ

Accompagner l'enfant dans l'acquisition de l'autonomie

Associer et soutenir la famille dans le parcours scolaire et d'orientation de leur enfant
Favoriser l'inclusion sociale, préprofessionnelle et professionnelle

Une coordination de parcours

NOS ACTIONS

Des rééducations thérapeutiques

Des interventions en orientation, en mobilité et en vie journalière

Des apports sur les différentes aides matérielles : ordinateur, logiciel spécifique, loupes, canne électronique..

Un accompagnement éducatif spécialisé

Un soutien en braille en lien avec l'enseignant de la classe d'accueil de l'enfant

Des adaptations de documents (CTR DV)

Le prêt conventionné de matériel spécialisé pour essai (CTR DV et SAAAS dans la limite des disponibilités)

Une aide aux démarches des droits de la personne handicapée, de la dotation de matériel spécialisé

Un soutien psychologique ponctuel ou régulier

Des groupes de parole : parents, fratrie, famille

Des regroupements, ateliers par thématiques en direction :

-des jeunes et leurs parents, des jeunes

-des jeunes et le monde professionnel

Un soutien à la parentalité

APRES LA SORTIE

Un relais organisé vers le PCPE sensoriel **selon les besoins** pour poursuivre le parcours

Un appui, au jeune et à sa famille **en lien avec les services administratifs et sociaux compétents**, dans les démarches nécessaires pour faciliter l'insertion professionnelle et sociale (CASF)

LE TERRITOIRE & SES RESSOURCES

Le SAAAS s'inscrit sur un territoire et œuvre avec les ressources de l'environnement des jeunes accompagnés et leurs familles afin d'optimiser son bien être dans une société Inclusive. Le coordonnateur de parcours conduit avec la famille et le jeune des actions au sein de réseaux et auprès de partenaires identifiés :

Le réseau SARADV (Soins d'Accompagnement en Rhône-Alpes des déficients Visuels)

Les structures d'accueil de la petite enfance : crèches, haltes garderies

Les établissements et services scolaires : maternelle, primaire, secondaire et universités

Les établissements sociaux et médico-sociaux (CAMSP, SESSAD...)

Le secteur libéral : médecins et paramédicaux
Le sanitaire : Centres hospitaliers

Les secteurs d'apprentissage et professionnel
Les administrations : ARS, Inspection académique, Rectorat, Communes.